



Conseil économique et social

Distr. générale
31 mars 2005
Français
Original: anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Reprise de la session de 2005
9-20 mai 2005

**Rapports quadriennaux pour la période 2000-2003
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
en application de la résolution 1996/31
du Conseil économique et social***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Fondation asiatique pour la prévention du crime	2
2. Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux	5
3. Réseau des organisations non gouvernementales féminines de la République islamique d'Iran	9

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Fondation asiatique pour la prévention du crime

Statut consultatif général accordé en 2000

Buts et activités de l'organisation et contribution prévue aux travaux du Conseil

La Fondation asiatique pour la prévention du crime (ACPF) est une organisation non gouvernementale créée le 17 février 1982, qui a été dotée du statut consultatif spécial en mai 1991, puis reclassée au statut consultatif général en mai 2000. Comme suite à ce changement de statut, la Fondation souhaite jouer un rôle plus important et plus actif dans l'ensemble des activités relevant de la compétence du Conseil économique et social et de ses nombreux partenaires. Ce faisant, les compétences de la Fondation en matière de prévention du crime et de justice pénale devraient être pleinement utilisées tout en approfondissant encore ses connaissances dans les domaines concernés. Son objectif est de promouvoir le développement durable, la paix et la stabilité en Asie et dans le monde, en renforçant l'efficacité des politiques et pratiques suivies en matière de prévention du crime et de justice pénale et la coopération entre toutes les entités concernées. La Fondation s'emploie à renforcer les capacités des personnes spécialisées dans ce domaine par des programmes de formation appropriés, en particulier ceux élaborés par l'Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI) et son réseau d'anciens étudiants. Elle encourage également les travaux de recherche menés en coopération et ayant une orientation pratique et les échanges d'informations, organisant des conférences mondiales, des séminaires internationaux et de réunions de travail qui servent de cadre à des échanges de vues sur les questions d'intérêt mutuel et permettent de prendre des mesures appropriées, et favorisant l'élaboration de stratégies communes et d'approches rationnelles, conformes aux normes et principes directeurs des Nations Unies dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale. Le nombre des membres de la Fondation continue d'augmenter et elle accroît ses activités. Alors que l'UNAFEI voit arriver des stagiaires d'autres régions géographiques telles que l'Afrique et l'Amérique du Sud, représentant au total 102 pays fin 2002, la Fondation étend également sa composition aux pays de ces régions. Parallèlement, afin d'atteindre son but ultime qui est d'éliminer la criminalité tout en assurant la prospérité en Asie et dans le monde, la Fondation poursuit des objectifs plus généraux qui couvrent de larges domaines de l'activité socioéconomique au service du développement, y compris des questions concernant la sécurité, les femmes et les enfants, la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté. Les conférences mondiales de la Fondation, organisées en coopération avec les pays hôtes pour mettre en lumière les questions prioritaires privilégiées par l'ONU, habituellement dans le cadre des préparatifs ou du suivi du Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, ont accru la portée de la Fondation et la collaboration active de ses membres. En facilitant les contacts et la coopération entre ses membres qui occupent souvent des postes à responsabilité, notamment dans le secteur privé et dans les milieux universitaires, la Fondation resserre les liens de solidarité qui les unissent. Elle mène diverses activités, publie des documents et parraine des initiatives spéciales à l'appui du Programme des Nations unies en matière de prévention du crime et de justice pénale.

Participation aux activités des Nations Unies

Entre 2000 et 2002, la Fondation a participé à toutes les sessions annuelles tenues à Vienne de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale auxquelles la Fondation a soumis des déclarations écrites et/ou orales, et elle a joué un rôle important lors du Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants et de ses réunions préparatoires. Des représentants de la Fondation originaires de plusieurs pays ont assisté au dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (Vienne, 10-18 avril 2000), au cours duquel la Fondation a participé activement aux débats et organisé une réunion entre participants asiatiques et d'autres régions, afin de resserrer encore les liens qui les unissent.

Le Président de la Fondation est membre du conseil d'administration du Conseil consultatif professionnel et scientifique international du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale et a participé à ses réunions annuelles ainsi qu'aux réunions ordinaires de l'Alliance des organisations non gouvernementales à Vienne et à New York. La Fondation appuie l'UNAFEI i) en couvrant une bonne partie des frais des cours de formation internationale et des séminaires organisés à son siège à Fuchu, des 114^e, 115^e et 116^e cours en 2000, des 117^e, 118^e et 119^e cours en 2001, et des 120^e, 121^e et 122^e cours en 2002; et ii) en fournissant une assistance financière et technique pour divers séminaires et projets menés à l'UNAFEI et dans d'autres pays d'Asie et d'Afrique. Ainsi en 2002, a) séminaire d'experts du Centre pour la prévention internationale du crime et de l'UNAFEI organisé avant la ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de ses protocoles; b) septième séminaire spécial pour les hauts responsables de la justice pénale de la République populaire de Chine; c) cinquième cours de formation spécial sur la lutte contre la corruption dans le crime et la justice; d) troisième séminaire spécial pour le Kenya sur les systèmes de traitement des délinquants juvéniles; e) premier séminaire sur le système judiciaire du Tadjikistan; et f) séminaire organisé conjointement par l'Indonésie et l'UNAFEI.

Autres activités

La Déclaration de New Delhi, adoptée à la septième conférence mondiale sur la prévention du crime et la justice pénale, a été largement diffusée en tant que document des Nations Unies (A/CONF.187/NGO.2). Les thèmes abordés lors de la huitième conférence, tenue à Beijing du 11 au 15 octobre 2000 ont été les suivants : i) stratégies régionales visant à donner suite aux conclusions du dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants; ii) cybercriminalité et délinquance informatique; iii) le rôle du procureur dans un monde en évolution; iv) modalités de renforcement des fonctions de réinsertion dans le système des peines; et v) le rôle du système de justice pénale dans la lutte contre l'extrême pauvreté. La Déclaration de Beijing, adoptée à la huitième conférence mondiale, a été également largement diffusée ultérieurement en tant que document des Nations Unies (E/2001/NGO/1). La neuvième conférence, tenue à Tokyo du 2 au 4 octobre 2002, a été axée sur les thèmes suivants : i) la coopération internationale en matière de lutte contre la corruption; ii) la lutte contre la criminalité transnationale organisée; iii) le traitement des délinquants dans le nouveau siècle;

iv) pauvreté et terrorisme; et v) les difficultés de la justice pénale à l'ère de la mondialisation. La Déclaration de Tokyo adoptée par la neuvième conférence a également été largement diffusée en tant que document des Nations Unies (E/CN.15/2003/CRP.4). Il est à noter qu'à la lumière des points abordés, la Fondation a commencé à mettre l'accent sur les problèmes socioéconomiques, en particulier après la modification de son statut.

Réunions de groupe de travail : entre les conférences mondiales, plusieurs réunions de groupe de travail ont été organisées afin de permettre aux experts de la région et à ceux des organes de l'ONU de poursuivre le débat sur certains thèmes. Au cours de ces débats, des problèmes ont été mieux cernés et des recommandations ont été faites dans les rapports qui ont été établis à l'occasion. Le dernier groupe de travail, créé grâce à une subvention du Gouvernement japonais, porte sur les difficultés de la justice pénale à l'ère de la mondialisation et propose des stratégies régionales de lutte contre des fléaux tels que le terrorisme, la corruption et la criminalité organisée dans le cadre du développement, du progrès technique et de la lutte contre la pauvreté en tant que questions connexes. La réunion du groupe d'experts a eu lieu à New Delhi du 10 au 12 février 2002. Ses conclusions ont été transmises à l'ONU et largement diffusées en tant que document des Nations Unies (E/CN.15/2002/NGO/1), et utilisées également en tant que ressource clef de la neuvième conférence mondiale tenue à Tokyo en octobre de la même année.

Publications

La Fondation a également publié d'autres documents relatifs aux Nations Unies et aux événements régionaux tels que *ACPF Today* (2000 et 2001), et participé à la publication de rapports de l'UNAFEI tels que *UNAFEI Resource Material Series* (2000, 2001 et 2002), *Crimes Related to the Computer Network* (2000), *Institutional Treatment Profiles in Asia* (2000) et *The Global Challenge of High-tech Crime* (2001).

2. Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux

Statut consultatif spécial accordé en 1983

Introduction

La Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) regroupe 29 associations membres dans différentes régions du monde (fin 2003). Ces quatre dernières années, neuf nouvelles associations ont adhéré à la Fédération. Ces associations sont situées au Brésil, au Burkina Faso, au Congo, en Égypte, en Indonésie, au Liban, au Mali, au Paraguay et en Thaïlande. Par ailleurs, 17 autres associations sont affiliées à la FAAFI mais n'y ont pas encore adhéré. Ces associations sont situées en Bolivie, en République démocratique du Congo, au Costa Rica, à Cuba, en Équateur, aux Fidji, au Ghana, en Grèce, à Maurice, au Kenya, aux Pays-Bas, en Namibie, au Nigéria, au Pakistan, en Roumanie, en Somalie et en Tanzanie. Elles devraient toutefois adhérer à la Fédération lorsqu'elles auront les 50 membres nécessaires à cette fin.

La FAAFI s'engage toujours à soutenir les buts et principes inhérents au système des Nations Unies et à appuyer l'œuvre des organismes de ce système, à la fois directement et par le truchement de ses organisations membres, conformément à leurs compétences.

La FAAFI représente les anciens fonctionnaires du système des Nations Unies auprès du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel, de la Commission de la fonction publique internationale et du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination. Elle favorise également les relations entre anciens fonctionnaires du système des Nations Unies et fonctionnaires en activité, assure une assistance mutuelle entre ses membres et appuie le concept d'une communauté internationale forte et efficace. La FAAFI a un poste d'observateur à la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FICSA) et au Comité de coordination des associations et syndicats internationaux du personnel du système des Nations Unies (CCISUA). Elle représente et aide également les fonctionnaires retraités du système des Nations Unies en ce qui concerne les questions relatives à l'assurance maladie et l'assurance-vie après la cessation de service, et elle a créé un groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner les problèmes d'ordre général concernant les régimes d'assurance maladie et d'étudier la possibilité d'obtenir des prestations à long terme appropriées pour tous les retraités du système des Nations Unies.

Participation aux réunions des Nations Unies

La FAAFI a participé et été représentée aux séances de la Commission des droits de l'homme, de la Commission économique pour l'Europe, du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, du Comité chargé des organisations non gouvernementales, de la Commission du développement social, de la Commission du développement durable et de la Commission de la condition de la femme. Depuis son élection en 2000 et sa réélection en 2003, la FAAFI est membre du conseil d'administration de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies et participe activement à toutes ses réunions, y compris celles de ses comités sur le vieillissement et les établissements humains.

Au cours de quatre dernières années, la FAAFI a participé à toutes les sessions du Comité mixte de la Caisse commune de pensions du personnel des Nations Unies, du Comité permanent du Comité mixte de la Caisse Commune des pensions du personnel des Nations Unies ainsi qu'à divers groupes de travail spéciaux créés par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. La FAAFI est le représentant officiel de tous les fonctionnaires retraités du système des Nations Unies auprès du Comité mixte de la Caisse commune, de la Commission de la fonction publique internationale et du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination ainsi que de son équipe spéciale pour les prestations à long terme.

2000

La vingt-neuvième session du conseil de la FAAFI s'est tenue à Genève au siège de l'Organisation internationale du travail et a été inaugurée par M. Alan Wild, représentant du Directeur général, qui a informé le Conseil des réformes en cours à l'OIT à la lumière de l'évolution de la situation dans le monde, et déclaré que l'OIT devait également changer pour répondre à cette évolution. Il a poursuivi en disant que la situation actuelle était très prometteuse, que l'OIT était en butte à des défis importants et qu'elle devait modifier ses priorités pour devenir plus efficace. L'Organisation avait un long et glorieux passé et le Directeur général avait un profond respect pour le passé ainsi que pour la collaboration des membres de la FAAFI en tant qu'anciens fonctionnaires internationaux. En 2000, la FAAFI a continué de défendre le bien-être et les intérêts des anciens fonctionnaires internationaux du système des Nations Unies, et de participer activement aux activités et aux programmes des organisations non gouvernementales. Le Conseil a reçu un rapport des représentants de la FAAFI qui ont participé à la Conférence des organisations non gouvernementales tenue à Séoul en 1999, et le président a rendu compte de sa participation au Forum du Millénaire tenu à New York en 2000. En novembre 2000 à Vienne, la FAAFI a été élue au conseil d'administration de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies pour une durée de trois ans.

2001

La trentième session du conseil de la FAAFI s'est tenue à New York, au Siège de l'ONU et a été inaugurée par le Secrétaire général Kofi Annan qui a déclaré qu'il considérait que la FAAFI était un atout précieux pour l'ensemble du système des Nations Unies et que les associations membres possédaient une mine d'expériences et de connaissances acquises de part et d'autre de la famille onusienne. En juillet 2001, la FAAFI a assisté aux débats de haut niveau et aux tables rondes du Conseil économique et social tenues à Genève. Elle a également lancé une initiative importante afin de mobiliser tous les anciens fonctionnaires internationaux qui n'étaient pas membres d'une association et a par la suite publié un projet de directives pour appuyer cet effort de mobilisation. La FAAFI a créé un groupe de travail à composition non limité chargé de procéder à un examen d'ensemble de la Fédération, de ses méthodes et de ses procédures afin d'améliorer son efficacité.

2002

La trente et unième session du conseil de la FAAFI s'est tenue à Rome au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et a été inaugurée par le Directeur général adjoint, M. David A. Harcharik qui a fait part au conseil des réformes et des améliorations qui avaient été effectuées dans son organisation. En outre, il a été rendu compte au conseil du Sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome au siège de l'Organisation et auquel avaient participé 6 600 personnes de 183 pays, dont 73 chefs d'État et 1 600 journalistes. À cette session, le conseil a approuvé la liste des activités et programmes des Nations Unies auxquels la Fédération devrait être représentée et participer : droits de l'homme, sexospécificités, vieillissement, développement économique et social, éducation, santé, VIH/sida et établissements humains. Par la suite, la paix, la sécurité et le désarmement ont été ajoutés à cette liste. La FAAFI a également participé aux réunions sur le financement du développement tenues à Monterrey (Mexique) et à plusieurs autres réunions d'organes et de programmes des Nations Unies.

2003

La trente-deuxième session du conseil de la FAAFI s'est tenue à New York, au Siège de l'ONU en même temps que la session du Comité permanent du Comité mixte de la Caisse Commune des pensions du personnel des Nations Unies. L'Association des anciens fonctionnaires internationaux de New York [AFICS (NY)], membre de la FAAFI, a créé une équipe spéciale sur l'application des objectifs du Millénaire pour le développement afin de cerner le rôle que peuvent jouer les fonctionnaires retraités du système des Nations Unies dans cette initiative très importante lancée par le Secrétaire général de l'Organisation. En outre, cette équipe spéciale joue le rôle de sensibilisation nécessaire auprès des membres de l'AFICS (NY), et toutes les autres associations membres de la FAAFI ont été encouragées à créer un mécanisme similaire à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, la FAAFI a participé à la célébration de la Journée internationale des personnes âgées, aux sessions du conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, au Comité exécutif ONG-DPI et aux réunions du conseil d'administration de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies. Représentée par l'Association des anciens fonctionnaires internationaux en Thaïlande (AFICS Thaïlande), la FAAFI a participé à la réunion de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies sur le renforcement des organisations non gouvernementales et de la société civile en Asie, tenue à Bangkok. Par l'intermédiaire de l'Association des anciens fonctionnaires internationaux du Chili (AFICS Chili), elle a participé à la réunion de la Conférence tenue à Santiago sur l'application des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région d'Amérique latine.

Autres activités

Dans leur pays, les membres de la FAAFI coopèrent avec d'autres organisations non gouvernementales, associations pour les Nations Unies et groupes de défense de la paix dans le cadre d'activités menées à l'appui des principes de la Charte des Nations Unies. Ces activités concernent notamment la plantation d'arbres, le déminage, l'aide aux retraités du système des Nations Unies en difficulté, les services juridiques gratuits aux fonctionnaires en activité et retraités

cherchant, dans le cadre de l'administration de la justice au sein du système des Nations Unies, à faire rectifier des décisions administratives défavorables portant atteinte à leurs droits et/ou à leurs conditions d'emploi, l'amélioration des services et des établissements de santé, le développement socioéconomique, les secours en cas de catastrophes naturelles, l'aide aux enfants défavorisés et le bien-être des personnes âgées. Des membres de la FAAFI offrent leurs compétences et fournissent une aide technique aux organismes et programmes des Nations Unies dans le cadre de leurs activités.

3. Réseau des organisations non gouvernementales féminines de la République islamique d'Iran

Statut consultatif spécial accordé en 1997

Deux changements importants sont intervenus au cours des quatre dernières années (2000-2003), l'un concerne le bureau du Réseau et l'autre une élection qui s'est déroulée au sein de l'organisation. Ces changements sont détaillés ci-après.

- Un changement de structure du Réseau est intervenu après l'assemblée générale en 2002. Cinq sous-secrétaires ont été désignés dans les domaines suivants : recherche et formation, planification et programmation, relations internationales, communication interne et finances.
- Le Réseau est toujours doté du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social. Le domaine d'activité ou la répartition géographique de ses membres n'a pas changé.
- Le Réseau continue de bénéficier des cotisations de l'organisation.

En poursuivant ses objectifs (promotion et participation des organisations non gouvernementales féminines aux activités sociales, présentation des recommandations nécessaires aux organisations gouvernementales visant à respecter l'équilibre entre les sexes dans la planification, demandes et observations auprès des organisations gouvernementales visant à apporter des amendements concernant les questions juridiques touchant les femmes, échange de données d'expérience et d'informations professionnelles entre les organisations locales et internationales, établissement de contacts réguliers entre les organisations gouvernementales et non gouvernementales, organisation de conférences et de séminaires spécialisés et participation à des conférences et séminaires internationaux), le Réseau a entrepris une série d'activités qu'il serait trop long de détailler ici. Le réseau étant composé de nombreuses organisations non gouvernementales féminines, certaines activités ont été entreprises sur une base réciproque avec les membres et en coopération avec d'autres organisations. Cependant, l'activité la plus importante du Réseau a consisté à favoriser la participation d'ONG membres aux conférences mondiales des Nations Unies.

- Le Réseau a été en mesure de favoriser la participation de son représentant aux réunions suivantes des Nations Unies. Comme indiqué ci-dessous, le Réseau a également participé à trois sessions de la Commission des droits de l'homme.
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à Beijing+5, tenue à New York en 2000. Le Réseau a favorisé la participation de nombreuses ONG membres à cette manifestation importante.
- Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban (Afrique du Sud) en septembre 2001. Le Réseau a eu la chance de pouvoir donner lecture de deux déclarations à la séance plénière de cette conférence.
- Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) en septembre 2002.
- Sommet mondial sur la société de l'information, tenu à Genève en décembre 2003.

- Sessions de la Commission des droits de l'homme tenues à Genève en 2001 et en 2002 (à cette session, les représentants ont donné lecture de deux déclarations).
- Les autres activités du Réseau ont été principalement centrées sur les 12 domaines critiques du Programme d'action de Beijing, adopté lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995. Un résumé de ces activités figure dans le tableau ci-dessous :

<i>Domaines critiques</i>	<i>Activités</i>
Les femmes et la pauvreté	Recherche sur l'emploi des femmes
Les femmes et la santé	Le Réseau a centré ses activités sur les femmes et l'abus de drogue et donné des consultations psychologique aux femmes et aux familles
La situation des filles	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de formation à l'intention des filles avant le mariage et ateliers sur les relations saines entre garçons et filles • Consultations matrimoniales
La violence à l'égard des femmes	Organisation d'ateliers de formation sur la violence conjugale (pour former les participants aux méthodes permettant d'y faire face)
L'éducation et la formation des femmes	Activités centrées sur l'alphabétisation et l'éducation des femmes en Iran
Les femmes et les conflits armés	Organisation d'expositions photographiques sur les conséquences de la guerre pour les femmes en Iraq, en Afghanistan et en Palestine
Droits fondamentaux des femmes	Ateliers de formation sur les droits fondamentaux
L'accès des femmes au pouvoir et leur participation à la prise de décisions	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une maîtrise de gestion des ONG à l'université d'Azad – 2003 • Rôle de consultant auprès de l'Organisation de la Conférence islamique • Rôle de consultant auprès des organismes nationaux de formulation des politiques et de planification
Arrangements institutionnels et mécanismes de promotion de la femme	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur des ONG féminines • Composition des nouvelles ONG féminines

Cours de formation et ateliers organisés par le Réseau

1. Cours de quatre mois sur les droits de l'homme en coopération avec la Chaire UNESCO sur la paix, les droits de l'homme et la démocratie à l'université Shahid Beheshti, avec la participation de 45 représentants d'ONG féminines, afin d'examiner la Déclaration des droits de l'homme, mettant l'accent sur les 12 domaines critiques recensés dans le Programme d'action de Beijing adopté lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995, et les mesures prises jusqu'à présent, ainsi que les problèmes qui se posent aux nations, en particulier ceux concernant les lois civiles et pénales de la République islamique d'Iran.
2. Atelier de formation de trois jours sur les mesures de prévention de la toxicomanie chez les jeunes, avec la participation de 200 représentants d'ONG féminines. À cet atelier, certaines solutions et méthodes ont été avancées pour prévenir la toxicomanie.
3. Réunion consultative spécialisée sur le thème des femmes, de l'environnement et du quatrième plan de développement, organisée en coopération avec le département de l'environnement et des associations féminines de défense de l'environnement.
4. Atelier de formation sur l'utilisation du site Web du Réseau pour les ONG membres.
5. Atelier de formation de trois jours sur le thème des droits de la femme, des aptitudes à la communication et des méthodes pour combattre le stress, en coopération avec le département de l'environnement et le Shokouh Women Conselling Institute, et avec la participation de plus de 150 représentants du département de l'environnement.
6. Atelier de formation sur l'examen de l'adhésion de la République islamique d'Iran à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, en coopération avec White Home (NGO de défense des droits fondamentaux des femmes), avec la participation d'une centaine de représentants d'ONG et organisations gouvernementales et d'universitaires.
7. Cours de formation sur l'examen du document Beijing+10 en vue de la participation de représentants d'ONG féminines.
8. Atelier de formation sur le recensement et l'utilisation des forces et moyens des ONG féminines aux fins de l'amélioration de la condition de la femme dans le pays.
9. Atelier de formation consultatif sur le développement durable en vue de l'examen du document de Rio.
10. Festival folklorique organisé à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues, en coopération avec 21 ONG et organes gouvernementaux s'occupant de lutte contre la toxicomanie (été 2002).

Publications

11. Publication périodique du journal mensuel du Réseau sur les ONG féminines en Farsi et en anglais, l'accent étant mis sur les droits fondamentaux des femmes, et de numéros spéciaux sur les problèmes rencontrés par les femmes y compris l'autonomisation des femmes et le développement durable, les femmes, la gestion et la prise de décisions et le développement durable, les femmes et l'agriculture durable, les femmes, les conflits armés et le développement durable, les données d'expérience mondiales des femmes en matière de développement durable, les femmes et les associations caritatives, les femmes et la toxicomanie.
